

L'ÉVALUATION DU PRÉJUDICE PAR L'ARBITRE

Vendredi 21 novembre 2014

Auditorium de la Maison du Barreau
2, rue de Harlay – 75001 Paris

Colloque organisé par le **Comité français de l'arbitrage**

sous la direction scientifique de
Charles JARROSSON, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
et Anton DE FEUARDENT (Fair Links)

PROGRAMME

8h30 : Accueil des participants

Matinée : RÈGLES JURIDIQUES ET APPROCHES FINANCIÈRES

9h00 : Accueil et Présidence par Carole MALINVAUD, Présidente du Comité français de l'arbitrage,
Avocate aux Barreaux de Paris et de New York (Gide)

9h10 : **L'évaluation du préjudice par l'arbitre : Rapport introductif**
Charles JARROSSON, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

9h45 : **Les règles juridiques relatives à l'évaluation du préjudice,**
Yves-Marie LAITHIER, Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise

10h30 : **L'évaluation du préjudice en cas de perte de chance**
Jean-Sébastien BORGHETTI, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

11h : Débats

11h20 : Pause café

11h40 : **Les principales approches financières d'évaluation du préjudice**
Anton de FEUARDANT (Fair Links)

12h20 : **La déontologie de l'expert**
Dominique LEDOUBLE (CDL)

12h35 : **Débats**

13h-14h30 : Déjeuner libre

Après-midi : PRATIQUE DE L'ÉVALUATION DU PRÉJUDICE : RÔLE ET ATTENTES DES DIVERS ACTEURS
sous la présidence de Hervé DELANNOY, Président de l'Association française des juristes d'entreprise (AFJE),
Directeur juridique du Groupe Rallye

TABLES RONDES

14h30 : **Le recours des parties aux experts financiers** : modérateur Eric TEYNIER, Avocat au Barreau de Paris (Teynier, Pic) ; participants : Patrick RICHARD, Directeur juridique du Groupe Vinci, Anne-Marie GUILLERME, Directrice des Grands Contentieux du Groupe Total, Andrea PINNA, Avocat au Barreau de Paris (De Gaulle, Fleurance et ass.)

15h15 : **Attentes et initiatives des arbitres en présence d'une expertise financière du préjudice** : modérateur : Pierre MAYER, Professeur émérite de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne ; participants : Pierre TERCIER, Professeur émérite de l'Université de Fribourg, Ibrahim FADLALLAH, Professeur émérite de l'Université de Paris X-Nanterre, Sophie NAPPERT, Avocate au Barreau du Québec et Solicitor, England & Wales

16h00 : **La pratique de l'interrogatoire des experts** : modérateur : Laurent JAEGER, Avocat au Barreau de Paris (Orrick Rambaud Martel) ; participants : Jacob GRIERSON, Avocat au Barreau de Paris et Solicitor England & Wales (McDermott Will & Emery), Antonias DIMOLITSA, Avocate au Barreau d'Athènes, Dominique PERRIER (PricewaterhouseCoopers)

16h30 : *Pause*

16h45 : **Regards des experts sur leur mission** : modérateur : Michel GAUTHIER (Ernst & Young) ; participants : Jean-Louis GUITÉRA (KPMG), James NICHOLSON (FTI Consulting), Maurice NUSSENBAUM (Sorgem Evaluation)

17h15 : **Débats**

17h30 : **Observations conclusives**
Laurent AYNÈS, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Avocat au Barreau de Paris (Darrois)

Informations et inscriptions :

Aline CAMBON

Comité français de l'arbitrage

31, rue La Boétie – 75008 Paris

Tél. 01 55 06 16 44

E-mail : secretariat@cfa-arbitrage.com